

Nancy, le 29 août 2016



Marianne WOJCIK
Christian LE-GUILLOU
Sabine DOTTE
Inspection pédagogique régionale
de Sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Inspection
Pédagogique
Régionale

Objet : lettre de rentrée 2016

Référence

Pour toutes les disciplines la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR de l'académie, s'adresse à tous les professeurs des collèges et des lycées.

Secrétariat :

Téléphone
03.83.86.25.42

Elle a vocation à servir de support à la réflexion des équipes enseignantes et des conseils pédagogiques.

La deuxième partie est spécifique à chaque discipline.

Partie commune

CO n°30013
54035 NANCY
cedex

Nous tenons en préambule à remercier tous les professeurs qui se sont investis fortement dans leur mission d'enseignement, de formation et d'accompagnement au cours de l'année 2015-2016.

En ce début d'année marquée par la mise en œuvre de réformes importantes, nous invitons les équipes à prendre connaissance de la **circulaire de rentrée** et nous souhaitons attirer particulièrement votre attention sur quelques priorités.

Cette année scolaire sera celle de la mise en place de la réforme du collège et des nouveaux cycles :

La mise en œuvre des nouveaux programmes articulés aux cinq domaines du nouveau socle commun offrira un parcours cohérent où chaque discipline, chaque enseignement, s'inscrira en complémentarité avec les autres. Un enseignement plus précoce de la première puis de la deuxième langue vivante favorisera l'enrichissement culturel et l'ouverture au monde.

Cette nouvelle année scolaire verra la poursuite du plan de formation engagé lors de l'année scolaire 2015-2016 :

Les professeurs seront conviés à des journées de formation aux usages pédagogiques du numérique et à la suite des formations disciplinaires. Un ensemble de ressources concrètes et régulièrement enrichies sont téléchargeables sur Éduscol pour accompagner les changements. Les corps d'inspection s'attacheront à aider au mieux les équipes en étant présents sur le terrain : visites-conseils, réunions disciplinaires ou interdisciplinaires...

Les liens entre l'école élémentaire et le collège, d'une part, et le collège et le lycée, par ailleurs seront renforcés.

Cette évolution est matérialisée par la mise en place d'un livret unique de la scolarité obligatoire.

L'installation du nouveau cycle 3, occasion d'une collaboration accrue avec le premier degré, sera l'objet de toute notre attention. La liaison avec « l'après-collège » devra également être travaillée.

Comme il est indiqué dans la circulaire de rentrée, l'évaluation doit permettre à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser dans la construction de ses compétences. Nous serons particulièrement attentifs aux modalités d'évaluation en vigueur dans les classes... évaluations qui doivent être mises au service des apprentissages.

La prise en compte de la diversité des élèves est une priorité.

Comme le rappelle la circulaire de rentrée, « *L'exigence de l'École se déploie autant envers les connaissances, les compétences et la culture, que dans leur nécessaire démocratisation. Celle-ci passe par une École ouverte et inclusive* » qui « *incarne pleinement les valeurs d'égalité et de solidarité* » pour que tous les élèves puissent avoir accès à la richesse de ce qu'elle transmet.

Pour tendre vers ces objectifs l'**accompagnement personnalisé** est généralisé à toutes les classes du collège. Il doit être une occasion privilégiée, en équipes, d'identifier les besoins de chaque élève et d'apporter des réponses adaptées. Nous porterons notre attention sur la mise en place de ces moments, et nous nous attacherons à accompagner au mieux les équipes dans leur mise en œuvre. Un numéro récent de la **Lettre de la Pédagogie** de l'académie est consacré à cette thématique.

Pour faire suite aux préconisations du rapport « **Grande pauvreté et réussite scolaire** » rédigé sous la conduite de Jean-Paul Delahaye, IGEN, des établissements se mobiliseront dès la rentrée 2016 en vue de réduire les effets de la pauvreté à l'École. S'appuyant sur la circulaire académique du 23 octobre 2015 « Tous concernés par la pauvreté, tous mobilisés contre ses effets à l'École », l'expérimentation qui s'engage portera sur :

- la construction d'une véritable politique sociale d'établissement : réduction des coûts en matière de fournitures scolaires et étalement des dépenses (circulaire du 13 avril 2016), accès de tous aux voyages scolaires, accès aux droits dans le cadre des bourses et d'un usage pensé des fonds sociaux ;
- la mise en œuvre d'une politique éducative privilégiant la bienveillance, l'accompagnement, l'entraide, la coopération, l'émancipation sociale par l'orientation et l'accès à la citoyenneté et à la culture ;
- la mise en place d'une pédagogie active, souple, explicite, claire, encourageante fondée sur un enseignement accessible à tous et sur des travaux de recherche d'élèves effectués uniquement à partir des outils de l'établissement.

Cette expérimentation sera accompagnée dans le cadre d'un dispositif de formation qui se déploiera au fil de l'année scolaire. Ce dispositif s'inscrit en continuité avec la grande mobilisation autour des valeurs de l'École car il n'est pas d'égalité sans un plan de compensation des inégalités d'accès aux apprentissages et à la culture et il n'est pas de fraternité sans un plan d'aide à l'égard des plus démunis qui repose sur l'entraide et la solidarité.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

Les IA-IPR de l'académie de Nancy-Metz

Circulaire de rentrée 2016 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100720

Ressources pour l'école et le collège : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

Lettre de la pédagogie sur l'accompagnement personnalisé : http://www4.ac-nancy-metz.fr/point-mag/NP4/default_test.htm

Partie disciplinaire : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

En préambule ...

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs arrivant dans notre académie, et félicitons les 25 lauréats des concours 2016.

Par avance nous remercions tous ceux d'entre vous qui vont s'investir pour aider des collègues ou des étudiants de l'ESPE, pour contribuer au bon déroulement des examens, ou pour mener des projets ambitieux avec leurs élèves.

QUELQUES INFORMATIONS SUR...

Les personnes ressources :

- ✓ L'équipe de l'inspection pédagogique de SVT constituée de Marianne WOJCIK et Sabine DOTTE, a accueilli dans le courant de l'année scolaire 2015-2016, Christian LE-GUILLOU. Elle comporte donc désormais trois membres.
- ✓ Emmanuel PERRIGNON (collège de Thiaucourt), Véronique FREYTAG (lycée Kastler de Stenay), Dominique MICHAUX (Lycée Poncelet de Saint Avold) et Hervé ANGELI (Collège de Audun le Roman) sont chargés de missions auprès des IA IPR :
- ✓ Laurence BABLON (collège d'Essey les Nancy) et Stéphane VITZTHUM (Lycée Chopin, Nancy), sont professeurs formateurs académiques (PFA) disciplinaires : ils assurent donc une partie de leur service à l'ESPE de Lorraine.
- ✓ Christophe MARCINIAK (lycée Poincaré Nancy) est notre Webmestre.
- ✓ Stéphanie BOUGARD (Lycée de Neufchâteau) est notre interlocutrice pour les nouvelles technologies éducatives.
- ✓ Audrey BORR, partage son service entre son collège (Ars sur Moselle) et la Maison pour la Science. Pour cette année scolaire, elle pilotera aussi le projet C-Génial.

Les programmes ...

Les BO en vigueur, ainsi que des liens vers les principales ressources pour enseigner les SVT sont consultables sur le site académique : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/svt/general/divers/index.php?idp=597>

Pas de changements pour le lycée en cette rentrée, mais au collège a lieu la mise en place des nouveaux programmes sur les quatre niveaux.

Eduscol met en ligne des ressources progressivement enrichies pour aider les enseignants dans cette tâche : nous vous invitons à les consulter régulièrement : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

La communication...

- Le serveur académique de SVT, vous informe des actualités en SVT. Nous vous invitons à le consulter fréquemment : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/svt/>
- Seules les adresses numériques académiques (du type « prenom.nom@ac-nancy-metz.fr », ou bien les adresses sur PLACE) sont à utiliser pour les échanges professionnels.
- Des listes de diffusion permettent des échanges entre leurs membres. Tous les professeurs de SVT sont inscrits automatiquement sur : professeurs.svt@ac-nancy-metz.fr. Pour les autres listes et notamment celle des responsables des laboratoires des lycées (svtlabos@ac-nancy-metz.fr) ou pour certains groupes de travail sur l'ENT PLACE une actualisation est nécessaire à chaque début d'année.

Nous demandons à tous les **professeurs en lycée** de répondre au questionnaire en ligne dans les meilleurs délais : http://www4.ac-nancy-metz.fr/svt/questionnaires/quest_prof_lycee_2016-17.html

Les formations académiques ...

Réforme du collège :

La seconde journée de formation disciplinaire pour accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes aura lieu entre le 23 septembre et le 14 octobre 2016, selon les mêmes lieux de regroupements que lors des premières journées. Le parcours de formation en ligne m@gistère sera également utilisé dans ce cadre.

Préparation aux concours :

Nous invitons les enseignants non titulaires à s'inscrire aux séances de préparations aux CAPES interne et réservé (ce dernier étant prolongé de 2 ans) qui comportent une préparation des dossiers RAEP et des entraînements aux oraux.

Pour les professeurs certifiés, nous rappelons qu'il existe une préparation à l'agrégation interne (tous les mercredis après-midi, à l'ESPE de Maxéville)

Stages à inscriptions individuelles :

Suivre des formations permet de conforter ses compétences professionnelles, au service des élèves. Nous vous incitons donc à vous inscrire à des actions de formation.

Le plan académique de formation 2016-2017 est consultable sur le site académique :

<http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/>

La campagne des inscriptions individuelles s'achèvera le mercredi 21/9/2016.

Vous trouverez des offres :

- dans la rubrique SVT : 16A0120569 SVT : Gérer l'hétérogénéité en collège et en lycée ; 16A0120570 SVT : Les SVT dans le dispositif d'accompagnement personnalisé ; 16A0120571 SVT : Evaluer aujourd'hui en SVT ; 16A0120572 SVT : Diversification pédagogique et numérique ; 16A0120574 SVT : Le monde microbien ; 16A0120575 SVT : Alimentation et santé...
- dans la rubrique interdisciplinaire : c'est le cas des offres de la Maison pour la Science, par exemple : 16A0121034 INTERDISCIPLINAIRE-MPLS : Sciences et technologie en 6e : un enseignement concerté, 16A0121035 INTERDISCIPLINAIRE-MPLS : Enseigner les sciences et la technologie dans une logique de cycle, 16A0120580 INTERDISCIPLINAIRE-MPLS : Dynamique et déformation des roches dans un contexte local ; 16A0120579 INTERDISCIPLINAIRE-MPLS : Les mécanismes à l'origine des cancers...
- dans le domaine transversal par exemple : 16A0121057 TRANSVERSAL : Pratiques pour l'égalité filles/garçons ; 16A0121062 TRANSVERSAL : Médias et esprit critique...
- dans les conférences CANOPE : Processus mentaux liés aux apprentissages ; Prévenir les conduites dopantes chez les adolescents...

Les dissections ...

Extrait du BO n°29 du 21 juillet 2016 :

« Dans le cadre des travaux pratiques de sciences de la vie et de la Terre (SVT) ... et plus généralement dans toutes les classes jusqu'au baccalauréat, des dissections ne peuvent être réalisées que :

- sur des invertébrés, à l'exception des céphalopodes ;

- sur des vertébrés ou sur des produits issus de vertébrés faisant l'objet d'une commercialisation destinée à l'alimentation.

Par conséquent, il n'est plus procédé à des dissections d'animaux morts élevés à seule fin d'expériences scientifiques. »

Pour en savoir plus, et trouver des idées d'alternatives à la dissection des souris voir <http://www4.ac-nancy-metz.fr/svt/general/pedagogie/index.php?idp=701>

PROJETS SVT ET PROJETS DE CYCLE :

Nous vous rappelons que le « **projet SVT** », rédigé par l'équipe des professeurs, constitue un support incontournable pour les discussions en conseils d'enseignements mais aussi lors des réunions d'équipes ou des inspections. Il permet de conserver une mémoire essentielle lors de l'arrivée de nouveaux collègues. Ce document aborde les points suivants.

1. Le personnel (services, responsabilités au sein du labo, stages suivis...)
2. Les locaux et le matériel
3. Les aspects pédagogiques disciplinaires : manuels scolaires, organisation des enseignements, devoirs communs, projets et sorties ...
4. Implication des SVT dans l'établissement : Participation à des actions pluridisciplinaires ou transversales, aux instances (CA, CESC, Conseil pédagogique, conseil de cycle 3...) ; part prise dans le projet d'établissement et la réalisation du contrat d'objectif

Dans le cadre de la réforme du collège, le projet SVT s'articule avec **les projets de cycles** qui énoncent la progressivité des apprentissages sur le cycle, et les modalités d'évaluation en lien avec le livret unique.

- ✓ En sixième, le projet de « sciences et technologie » précise la contribution de chaque professeur (dès lors que les 4h ne sont pas prises en charge par une seule personne), les modalités de travail inter-degré et la participation à l'accompagnement personnalisé ;
- ✓ Le projet de SVT pour le cycle 4 détaille notamment la contribution des SVT aux enseignements complémentaires : EPI et accompagnement personnalisé.

Ces projets de cycles sont à élaborer progressivement, dès la rentrée 2016. Ils seront nécessairement évolutifs. Ce point sera abordé lors des journées de formation.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée et une belle année scolaire 2016-2017, plus particulièrement aux professeurs de collèges dont nous mesurons bien l'ampleur de la tâche. Nous essaierons de répondre au mieux à vos besoins. N'hésitez donc pas à nous solliciter.

Marianne WOJCIK, Christian LE-GUILLOU et Sabine DOTTE